

Éléments de sécurité dans les infrastructures équestres



Orateur : A. Checchi

Auteurs : A. Checchi (1), S. F. Casazza (2)

Résumé

Au cours des dernières années, une attention accrue s'est portée sur les risques qui peuvent surgir dans l'environnement équestre. En effet, les activités qui sont menées tous les jours, que ce soit de travail ou de sport de nature, peuvent provoquer des événements traumatiques graves. Les principaux problèmes sont liés aux risques suivants : contacts biologiques et physiques, suivis par les risques mécaniques, électriques, chimiques qui sont communs à beaucoup d'autres situations. Tous ces risques spécifiques, dont nous parlons dans ce travail, peuvent être évités par une formation appropriée et l'information des travailleurs. La probabilité d'accidents peut être réduite également avec l'application d'exigences comportementales appropriées et certains paramètres de qualité et de construction utilisés dans les structures. À l'intérieur des installations équestres, tous les principaux systèmes de sûreté doivent être bien indiqués par une signalisation appropriée.

Mots-clés : cheval, risques, prévention

Introduction

L'analyse et la définition des risques sont difficiles en raison de la présence de chevaux, à la fois dans des structures permanentes, mais aussi dans des environnements inconnus, par exemple lors d'événements sportifs ou des spectacles. Les règles de sécurité doivent toujours être connues de tous les opérateurs et mises en œuvre dans toutes les phases d'une activité générant une interaction entre l'homme et le cheval, ainsi que dans les structures dédiées aux chevaux et doivent être respectées, dans les moindres détails, lors de la réalisation de toute procédure. Au-delà de cela, il est très important de vérifier les caractéristiques de construction de l'ensemble de l'écurie, gardant un œil bien attentif sur les dimensions des boxes, des portes, des passages et chaque endroit par lequel un cheval va transiter avec une personne à son côté. Toutes sortes d'équipements, d'installations et de machines, tels que les tapis roulants, les lampes de séchage et autres, doivent répondre aux règles et être maintenus en parfait état d'utilisation. Par ailleurs, chaque travailleur doit savoir les utiliser correctement.

Méthodes

Le risque issu du contact physique avec le cheval

Parmi ceux qui travaillent autour d'un cheval, beaucoup, mais pas tous, savent que tous ses comportements sont intrinsèquement et instinctivement à la recherche de plaisir ou dans l'objectif d'éviter la douleur et la souffrance, et peuvent également être analysés comme de l'intolérance à l'égard d'une personne ou une situation. Cependant les opérateurs ne mesurent pas toujours l'effet que possède l'instinct sur la perception des sensations : parfois le stress causé par le refoulement des instincts peut être pire que la douleur elle-même pour un cheval.

L'état de stress est d'une telle importance pour le cheval que sa présence est détectée par l'augmentation des niveaux de cortisol et de catécholamines dans le sang. Par conséquent, un paramètre important pour la sécurité équestre consiste à comprendre les instincts du cheval et à agir de manière à créer le moins de conflits émotionnels possibles. Forcer le cheval à faire quelque chose contre sa volonté, équivaut à augmenter de manière significative son niveau de stress

émotionnel et à le faire réagir de façon imprévisible et dangereuse. Ce principe permet d'identifier les réactions physiques les plus fréquentes et nuisibles étudiées : l'action agressive du cheval, qui se manifeste par des coups de pied, le fait de mordre et d'écraser à l'aide de ses membres ou de son corps.

En évaluant le pourcentage de traumatismes se produisant dans des activités équestres, il a été montré que ces activités sont celles pour lequel ce pourcentage est le plus élevé parmi tous les sports, incluant la moto et l'automobile.

Les causes les plus fréquentes de blessures sont les chutes de cheval, l'écrasement de la part des chevaux, les morsures et les coups de pied. La majorité des blessures graves et mortelles se compose de blessures à la tête qui auraient pu être moins graves si le cavalier portait un casque bien spécifique. L'utilisation de chaussures ou de bottes avec bouts renforcés pourrait empêcher une bonne partie des événements traumatiques ou réduire leur gravité.

La conclusion évidente de ce qui précède est que les blessures équestres provoquent un grave problème de santé (encore sous-évalué), qui mérite un engagement ciblé de prévention, dans chaque discipline. Il faut insister sur l'importance, à des fins de prévention, de la formation du personnel afin de sensibiliser la perception du risque, l'utilisation correcte d'équipements de protection individuelle et l'utilisation de procédures appropriées.

Le risque biologique

On parle de risques biologiques pour la santé humaine dans le cadre d'une exposition des organismes et micro-organismes, pathogènes ou non, à des animaux et des endoparasites humains qui peuvent être présents sur le lieu de travail. L'agent biologique est un organisme quelconque, même génétiquement modifié, ecto- et endoparasites, d'origine animale ou humaine, étant capable de provoquer une infection, une allergie ou une intoxication. Selon le décret 81/2008, les agents biologiques sont classés dans des catégories spécifiques en fonction du degré de danger. Ce type de risque a une grande importance dans notre contexte, diversifiant ainsi le type d'activité de ceux qui, même avec la présence d'animaux, ne prévoient pas une telle relation étroite et permanente avec eux et affirment, dans ce cas, qu'une plus grande mesure d'attention pourrait être mise en place. Le risque biologique existe dans le danger qu'une maladie équine peut être transmise aux humains, puisse générer en eux une pathologie similaire : dans ce cas on parle de zoonoses. Les zoonoses peuvent se propager d'un animal à l'autre et d'un animal à un homme mais, en général, ne sont pas transmises d'homme à homme. Par conséquent, un homme ne peut l'attraper que par contact avec les fluides ou le souffle animal.

L'évaluation de ce type de risque doit être faite en collaboration avec le médecin de l'entreprise. Il doit avoir une connaissance approfondie des maladies transmissibles aux êtres humains qui peuvent affecter les chevaux avec lesquels les opérateurs travaillent et les manifestations cliniques liées à l'homme lui-même. Il doit y avoir une synergie bien établie et constante entre le médecin, le responsable du service de la prévention et de la protection et le vétérinaire qui connaît l'état de santé de l'écurie, afin de surveiller la situation et de mettre en œuvre immédiatement des mesures organisationnelles et techniques pour empêcher la transmission. Dans ce contexte, une grande importance est donnée à l'utilisation d'équipements de protection individuelle, tels que des masques, des lunettes et des gants de travail. Des visites préventives et périodiques doivent être effectuées pour les opérateurs, afin de déterminer s'il n'existe pas de conditions particulières de sensibilité aux infections, de mettre en place un programme de prophylaxie vaccinale, et enfin pour assurer une surveillance constante de l'efficacité des mesures de protection appliquées.

Un autre facteur de risque de grande importance est la poussière dans les écuries, constituée de particules qui viennent du fourrage, des litières, des crins des chevaux et du séchage du fumier. Les travailleurs qui sont exposés à un risque sont ceux qui ont un contact prolongé avec les animaux et ainsi que ceux qui curent les boxes et distribuent l'alimentation. Le danger de la poussière est du à sa capacité à transporter des agents pathogènes, comme les particules animales et végétales qui ont des effets allergènes, au niveau du système respiratoire (par exemple, les spores fongiques). Ce sont surtout les spores de champignons et des actinomycètes thermophiles, qui proviennent de la paille et du foin mal conservé, qui représentent la principale cause de l'apparition de maladies pulmonaires telles que, l'asthme bronchique, la bronchite chronique et une maladie commune, connue comme le poumon du fermier.

En outre, les squames de chevaux, les acariens, les poils, la salive, les crottins et les débris provenant des aliments végétaux, peuvent provoquer des maladies allergiques respiratoires, des maladies pulmonaires ou des sensibilités à la pneumonie, ainsi que des bronchites chroniques. La même chose s'applique aux allergènes environnementaux, tels que les pollens, richement présents dans le milieu rural où ce type de travail est effectué.

Pour éviter autant que possible l'exposition à divers polluants de l'environnement, il est nécessaire d'utiliser des masques régulièrement, notamment lors des opérations de nettoyage : il convient de noter que la concentration la plus élevée des différents polluants se révèle précisément lors de ces opérations.

L'hébergement extérieur

Tous les animaux doivent être hébergés dans des conditions adéquates qui doivent suivre les règles décrites ci-dessous :

- les surfaces minimales sont définies par la hauteur au garrot;
- le box doit être conçu de telle sorte que les chevaux peuvent s'allonger, se reposer et se lever de façon appropriée et la litière doit être sèche, abondante, sans poussière et toujours propre;
- les sols ne doivent pas être glissants ou secs;
- il faut prévoir dans le paddock un endroit propre, sec et doux, pour permettre aux chevaux de rester couchés pendant de longues périodes de repos;
- dans les écuries où les chevaux sont gardés en groupes, les animaux de rang inférieur doivent être en mesure d'éviter ceux de rang supérieur;
- les chevaux maintenus en permanence à l'extérieur doivent avoir un endroit où trouver un abri protégé des vents forts, fortes pluies, où profiter de l'ombre, et comme protection contre les mouches ;
- les sols extérieurs ne doivent pas être glissants et la boue ne doit pas dépasser la couronne du pied ;
- les abris doivent être facilement accessibles et spacieux, afin que les animaux puissent se coucher et de se lever normalement, ils doivent être construits de manière à ce qu'il n'y ait aucun risque de blessure.

Le travail en marcheurs et sur tapis roulants

Au moment d'amener les chevaux au marcheur ou sur un tapis roulant, les procédures suivantes doivent être observées avec attention. Le marcheur doit toujours être complètement arrêté avant d'ouvrir la porte pour laisser le cheval entrer. Une fois à l'intérieur, vous pouvez rassurer le cheval et lui enlever le licol. Après la fermeture de la porte, vous pouvez redémarrer le marcheur, d'abord à une vitesse modérée puis augmenter jusqu'à la vitesse désirée. À ce stade, la bonne habitude est d'attendre un moment, en gardant un œil sur l'attitude du cheval qui vient de rentrer et sur les autres chevaux déjà présents et, seulement après avoir vérifié que leur attitude est calme, il est possible de les laisser seuls, sans jamais laisser la situation totalement sans contrôle.

Plus d'attention devrait être accordée lors de la montée des chevaux sur un tapis roulant, en particulier si le cheval n'est pas habitué à ce type d'équipement et de mouvement. En fait, le manipulateur est "à terre", tandis que le tapis roulant est sur une structure légèrement soulevée du sol, dont l'inclinaison peut être réglée, et le cheval se déplace seul, sans autres chevaux pour le calmer. Il est donc proposé d'effectuer cette opération avec la présence de deux opérateurs, au moins jusqu'à ce que le cheval se familiarise avec l'équipement et la situation. Lorsque le tapis roulant est hors tension, vous conduirez le cheval sur le tapis et positionnez les barres de protection derrière la croupe du cheval et au niveau de la poitrine. Habituellement des chaînes avec un système de sécurité pour les cas d'urgence sont utilisées pour attacher le cheval par le licol. Une fois le tapis roulant réglé en mouvement et à la vitesse et au temps de formation voulue, le cheval peut marcher par lui-même, sans être distrait ou perturbé par des éléments extérieurs. Le système de sécurité prévoit que, si le cheval se cogne brutalement contre la barre arrière ou avant, tout le système s'arrête et la barre avant se déverrouille. Si le cheval n'est pas en difficulté, il restera stationnaire, attaché sur la plate-forme, mais en cas de panique, le lien se brisera lui permettant de descendre du tapis roulant. Malgré ce système de sécurité, le cheval ne doit jamais être laissé complètement sans surveillance pendant cette séance d'entraînement et le tapis

roulant doit être situé dans un endroit isolé et distinct de sorte que le cheval ne peut pas s'enfuir apeuré.

Les opérations de pansage

Le terme de pansage concerne toutes les opérations de toilettage et de soins envers un cheval effectuées quotidiennement, ces opérations devant être réalisées selon les bonnes normes d'hygiène.

Les chevaux sauvages sont capables de prendre soin d'eux-mêmes, de leur peau et de leur poils, mais s'ils sont domestiqués et vivent en captivité, ils perdent cet instinct et l'homme doit subvenir à leurs besoins. Il est important qu'au moins une fois par jour, pour les chevaux hébergés, toutes les opérations de toilettage soient exécutées en prenant soin de chaque partie anatomique, indépendamment de l'utilisation du cheval.

Grâce aux opérations de pansage, il est également possible de surveiller les conditions générales de santé et de préserver le cheval de nombreuses maladies, à la fois internes et externes, car elles s'avèrent être une inspection approfondie du corps de l'animal. Ce genre d'activité, qui permet à l'homme d'avoir un contact très intime avec les chevaux, est certainement, de toutes les opérations, la plus risquée, mais ne peut être évitée : néanmoins si on les aborde avec prudence et attention, dans des conditions d'exploitation appropriées et soutenues par une formation adéquate, le risque résiduel peut être réduit à un niveau acceptable.

Les risques que les opérateurs peuvent rencontrer au cours du pansage sont nombreux, du simple membre posé sur un pied, à des petites morsures, jusqu'à l'écrasement du corps et des pieds. L'intensité du risque varie en fonction de la difficulté et du caractère du cheval avec qui vous avez à traiter : il faut donc faire très attention à chaque petit geste et la manière dont ils sont exécutés. Gardez à l'esprit qu'une voix calme et rassurante prédispose le cheval à une attitude positive envers la personne qui prend soin de lui : toujours prendre avantage de cette attitude.

Les opérations de pansage devraient toujours avoir lieu dans les zones « sûres », telles que les espaces dédiés à l'intérieur des écuries et jamais à l'intérieur du box. Il peut arriver que le cheval identifie le box comme sa maison et cela peut déclencher en lui une attitude de propriété et de protection envers tous ceux qui veulent y accéder. Cet aspect produit de la nervosité et ne permet pas à l'homme d'avoir confiance. De plus, à l'intérieur du box, les supports nécessaires pour poser les outils sont insuffisants et il est difficile d'effectuer un pansage correct et profond du corps (en particulier des membres inférieurs) en raison de la présence de poussières et de crottins, mais surtout, cette situation ne permet pas une sortie facile et rapide.

Les zones de service doivent contenir tout le matériel nécessaire pour mener à bien ces opérations et la position des outils de travail doit être conçue de façon ergonomique pour l'opérateur. Ces lieux doivent être propres et bien entretenus, nous recommandons le rangement de la zone après le passage de chaque cheval. Ils devraient également être équipés avec un bon éclairage et des voies d'évacuation d'eau.

Vous devez porter une attention particulière à apporter les outils près du corps du cheval avec délicatesse, de telle sorte qu'il ne prenne pas peur, tout comme il serait bon, avant de travailler sur les parties inférieures du corps, que le cheval perçoive la présence de l'homme et de son intention. La concentration de l'opérateur doit toujours rester élevée et les mouvements brusques ne sont pas autorisés.

A l'intérieur des zones de service, le cheval doit être attaché des deux côtés, afin d'éviter qu'il tourne brusquement et qu'il soit maintenu aussi immobile que possible. Il est également vrai, cependant, que certains chevaux, surtout les jeunes, sont très nerveux quand ils se sentent immobilisés et limités, alors ils commencent à tirer sur la longe, avec un risque de basculement, de glissement, de blessures de diverses manières et peuvent blesser l'opérateur. Avec ces chevaux, un équilibre doit être trouvé entre la sécurité de l'opérateur et la tranquillité du cheval, il faut progressivement les habituer à être attachés, les laissant attachés juste d'un côté, dans un lieu confiné, avec une longe lâche et, si nécessaire, l'aide d'une seconde personne. Avec de la patience et de l'attention, même des sujets difficiles peuvent être plus tolérants à la situation.

Après avoir travaillé, le cheval doit être remis dans son box, il doit procéder lentement et être derrière l'homme qui, une fois à l'intérieur, devra laisser passer le cheval entièrement et se préparer à sortir, le libérant d'abord de son licol et fermer, ensuite, la porte derrière lui.

Il est important que, pendant cette étape finale, l'homme et le cheval ne se touchent pas les épaules, et que, lorsque l'homme quitte le box, le cheval se tienne la tête tournée vers l'entrée.

Conclusions

L'analyse des procédures vise à décoder et enseigner les habitudes de gestion pour tous les travailleurs, afin de protéger leur sécurité et leur vie pendant un contact avec des chevaux. De plus, elle permet, en même temps, d'assurer des conditions de fonctionnement stables et bonnes et une productivité qui seront compétitives envers les autres écuries dans lesquels les concepts fondamentaux de sécurité font défaut. Une activité de travail, basée sur la sécurité des infrastructures, des équipements, des procédures et sur l'application des règles de prévention, apporte de l'apaisement aux opérateurs concernés, qui seront en mesure de fonctionner dans des conditions plus sereines.

Références

- (1) Bozzi S., V. Bracaloni, Cialdella M.L. (2005), Handbook of safety in equine practice, University of Pisa
- (2) Checchi, S. Casazza - Guidelines towards an optimization of safety factors in equestrian shows - XXXIII CIOSTA conference
- (3) De Maria L. (1989) - The Big Book of the horse - De Agostini Geographic Institute
- (4) De Maria V. (2002), Horse and rider, Demeter
- (5) Di Pede, L. Vivaldi, M. Sabatini - Safety Manual in the horse industry - Azienda USL 5 Tuscany Pisa
- (6) DIPROVAL - Work safety in animal husbandry - Faculty of Agriculture, University of Bologna
- (7) Ministry of Health (2011), The Ministry of Health for the horse - Standards, rules and protection projects
- (8) Ministry of Health (2011), The sensory world of the horse
- (9) UFV-Federal Veterinary Office (2003), Horses: how to handle them
- (10) FVO - Federal Veterinary Office (2009), Requirements for the exit of horses
- (11) FVO - Federal Veterinary Office - (2011), Horses - I take care of my pet
- (12) Zorzan C. (2009), The Manual of the Horse - Breeds and choice. Psychology. Power. First Aid, Giunti Publishing

Organismes

- (1) University of Bologna - Dept. of Agri-Food - Science and Technology - Viale Fanin, 50 – Bologna ITALY - Tel. 0039 051 2096101 – Fax 0039 051 2096171 - antonio.checchi@unibo.it
- (2) Expert professional for safety in working environments - ASH srls – V.le Lombardia 176 – Brugherio (MB) ITALY Tel. 0039 039 2142528 – Fax 0039 039 2876522 info@ashsicurezza.it